

Partie 2 – La vie démocratique

Connaissances	Démarches
<p>Thème 1 - La vie politique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les institutions de la Ve République. - La décentralisation (commune, département, région). - Les partis politiques et les autres formes de participation à la vie démocratique. - Le citoyen et les différentes formes de participation démocratique. <p>Thème 2 - La vie sociale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les syndicats <p>Thème 3 - L'opinion publique et les médias</p> <ul style="list-style-type: none"> - La diversité et le rôle des médias, (notamment celui d'internet). - Les sondages d'opinion. 	<p>Chacun des développements du programme peut être concrétisé en partant des questions d'actualité prises dans la vie politique et sociale.</p> <p>Un débat argumenté peut être réalisé sur un des thèmes.</p> <p>Dans les exemples pris au fil des leçons l'accent est mis sur ce qui relève de la responsabilité particulière des citoyens.</p> <p>Cette partie du programme s'appuie étroitement sur le programme d'histoire de la classe de troisième.</p>
<p>Documents de référence</p> <ul style="list-style-type: none"> - Extraits de la constitution de la Ve République - Extraits de la loi du 7 janvier 1983 (loi Defferre) ; art. 1^{er} de la constitution de la Ve République - Extraits de la loi du 21 mars 1884 sur les syndicats - Extraits de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse 	

I - Sens général de la partie en classe de troisième (15 heures, évaluations comprises)

Cette partie consacrée à la **vie démocratique** constitue le **cœur du programme d'éducation civique** de troisième. Elle fait vivre la **citoyenneté** et les **principes de la République française** définis dans la première partie du programme.

La question « **Comment s'exerce la démocratie en France ?** » peut servir de fil directeur pour l'étude de cette partie du programme.

Il s'agit de faire comprendre **comment s'exerce la citoyenneté**, c'est-à-dire quels **droits et quels devoirs des citoyens** font vivre la **démocratie politique et sociale**, à l'échelle nationale, mais aussi locale et européenne ; faire déduire que la **démocratie française** est à la fois un **système de valeurs**, une **forme d'organisation politique**, et une **manière de vivre**, conformes à des principes qui la garantissent ; il s'agit enfin de faire prendre conscience que **la démocratie exige la participation responsable de tous les citoyens**.

Les élèves sont sensibilisés au caractère **représentatif** de notre démocratie, qui se réalise dans un ensemble d'institutions et de procédures concrètes. Il est inséparable des différentes formes de manifestation de l'**opinion publique**, notion majeure dans la vie démocratique, qui s'exprime dans les **médias**.

II - Propositions pour la mise en œuvre

Thème 1. La vie politique (8 à 10 heures, évaluations comprises)

Problématiques du thème

La **vie politique** en France recouvre à la fois le fonctionnement démocratique des **institutions de la V^e République**, l'**administration du territoire national** au regard de la **décentralisation**, l'action des **partis politiques** et les différentes formes de **participation des citoyens à la vie démocratique**. Cette première partie vise à **éduquer les élèves au politique** c'est-à-dire à ce qui se réfère à la **pratique du pouvoir** au sein de la **cité**, communauté des citoyens régie par des règles communes, démocratiques.

La **limitation du pouvoir est l'essence de la démocratie**. L'étude du fonctionnement des **institutions de la République** permet de mettre en exergue le principe de la **séparation des pouvoirs**, conformément à l'art. 16 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789. Mais les élèves doivent percevoir que ce principe ne signifie pas que chaque fonction soit confiée à un organe différent, mais qu'elle s'inscrit au contraire dans des **pouvoirs partagés** qui font vivre la démocratie.

Si le **pouvoir est partagé** selon les fonctions, il l'est aussi selon les **territoires**. En effet, la **décentralisation** représente, à travers ses approfondissements successifs, un **progrès incontestable de la démocratie**. En attribuant **aux élus locaux** davantage de **pouvoirs de décision**, les **lois de 1982 et 1983** (acte I de la décentralisation) ont favorisé la **vie démocratique locale**. Celle-ci a été renforcée par les lois du début des années 2000 (acte II) qui ont facilité l'**intercommunalité** (création des **EPCI** -Établissements publics de coopération intercommunale- qui réunissent les communes en communautés de communes, communautés d'agglomération, communautés urbaines) et de la décennie 2010 (acte III) avec la création des « **métropoles** » en **2014**. Ces évolutions questionnent les mailles des territoires ; elles soulignent l'importance de la recherche d'une meilleure adaptation des découpages territoriaux aux réalités nouvelles nées de la mondialisation et de l'urbanisation.

L'étude de la **vie politique** n'a de sens que si elle y **inclut le rôle des citoyens** dans son fonctionnement. La démocratie requiert en effet une **participation active et responsable** des citoyens à tous les niveaux de la vie politique. Pour une large part, celle-ci est le fait des **partis politiques**, dont l'action est garantie par la **Constitution de 1958** (art.4), et qui sont **essentiellement financés par des fonds publics**, proportionnellement aux résultats obtenus aux élections.–La démocratie repose sur leur **pluralisme**. Citoyens de demain, les élèves doivent toutefois comprendre que c'est d'abord par **le vote** que les citoyens peuvent participer à la vie politique. Il leur confère **l'exercice de la souveraineté**. Mais leur participation à la vie politique ne se limite pas aux élections et peut prendre d'autres formes : à **l'échelle locale**, par leur contribution aux décisions politiques locales, dans le cadre du débat public régi par la **loi « relative à la démocratie de proximité »** (2002) ; à **l'échelle nationale**, pour **défendre leurs droits ou en conquérir de nouveaux**.

Orientations pour la mise en œuvre

	La vie politique
Fils directeurs	<ul style="list-style-type: none">- Comment les différentes formes de participation à la vie politique font-elles vivre la démocratie française ?- <i>Comment fonctionnent les institutions de la Ve République ? Comment s'articulent les pouvoirs de la République et le partage des pouvoirs ?</i>- <i>Qu'est-ce que la décentralisation ? Comment fait-elle progresser la démocratie ?</i>- <i>Comment les citoyens peuvent-ils participer à la vie démocratique ? Comment peuvent-ils être des acteurs responsables de la vie politique ?</i>
Notions clés	Constitution ; souveraineté nationale ; suffrage universel ; pouvoir exécutif ; pouvoir judiciaire ; pouvoir législatif ; décentralisation ; démocratie représentative ; démocratie participative ; pluralisme.

	La vie politique
Vocabulaire	Président de la République ; parlement ; élections ; suffrage universel ; collectivités territoriales ; débat public ; député / sénateur ; gouvernement, militant ; parti politique ; abstention ; vote blanc.

Passerelles : liens avec les programmes de collègue

- Cette partie du programme s'appuie étroitement sur les programmes d'histoire et de géographie de la classe de troisième :

En histoire :

- *La V^e République à l'épreuve de la durée (les années de Gaulle, les années Mitterrand, les années Chirac) ;*

- *La présidence du général de Gaulle, une nouvelle conception de la République et de la démocratie ;*

- *L'exercice du pouvoir suscite des contestations dans les urnes : depuis 1981, les élections apportent l'alternance.*

En géographie :

- *La région ; identifier les différentes collectivités territoriales et expliquer le processus de décentralisation.*

- *Aménagement et développement du territoire : l'organisation du territoire français.*

Perspectives : liens avec les programmes du lycée

-La vie politique en France sous la V^e République est reprise et approfondie dans les classes de lycée :

- dans le cadre de l'enseignement de l'ECJS en classe de Seconde, « Le citoyen et la loi », et en classe de Première des séries générales, « Les institutions de la République » ;

- en histoire, en classe de Première des séries générales, « Les Français et la République », et en classe terminale des séries générales, « Gouverner la France depuis 1946 ».

- en histoire et en éducation civique en classe de Première des séries technologiques STI2D, STD2A, STL, « La V^e République, un régime politique inscrit dans la durée », et en classe terminale des séries technologiques STMG et ST2S, « L'évolution politique de la V^e République ».

- En série professionnelle, ce thème est également approfondi, en classe de Seconde, en éducation civique « Engagements individuels et collectifs-les partis politiques », en classe de Première, en histoire, « La V^e République, une République d'un nouveau type ? » et en éducation civique, « La Constitution de la V^e République et l'exercice des pouvoirs ».

Supports d'étude

Dans une **approche pluridisciplinaire** (éducation civique et histoire), les **institutions de la V^e République** sont visitées au travers des acteurs qui les incarnent, des pouvoirs qu'ils exercent et qu'ils se partagent. Leur étude prend appui sur des extraits de la **Constitution de la V^e République**, qui les définit et les légitime.

Le pouvoir exécutif peut être abordé au travers **du président de la République**. Ses pouvoirs sont définis et inscrits dans un régime « semi-présidentiel » qui lui donne un rôle majeur au regard des autres acteurs institutionnels (il nomme le Premier ministre et les ministres, peut exercer son droit de dissolution de l'Assemblée nationale, recourir au référendum). Mais l'évocation des **cohabitations** des « années Mitterrand » et des « années Chirac » permet de rappeler le **fondement parlementaire** de la V^e République, élément clé de la vie démocratique. L'identification du Président de la République est à associer à **son élection au suffrage universel**, qui témoigne de la **participation des citoyens à la vie politique** par l'exercice du droit de vote. Dans ce registre, le **référendum** sur la réduction à cinq ans du mandat présidentiel (2000) peut être mentionné. Des extraits de **l'agenda du président**, de **ses discours**, des extraits de la **Constitution de la V^e République**, sont autant de documents à exploiter et à mettre en relation pour caractériser l'exercice du pouvoir par le président de la République et ses relations avec le Gouvernement et le Parlement.

Un débat public au Parlement offre l'opportunité de faire vivre cette institution et de donner sens à l'ensemble des institutions de la V^e République. L'initiative, les étapes de l'élaboration et du vote d'une loi montrent les rôles respectifs du Gouvernement, du Parlement, du Conseil constitutionnel,

du Président de la République. Le choix de la loi doit susciter l'intérêt d'un public de collégiens. L'examen du projet de loi, objet du débat, permet d'intégrer la participation des **partis politiques** à la vie politique, par la confrontation des points de vue des élus en fonction de leur appartenance politique. Il sensibilise les élèves au débat contradictoire et à l'argumentation. Les sites Internet de l'Assemblée nationale et du Sénat donnent accès **aux comptes-rendus des débats parlementaires**. Les élèves peuvent y effectuer leurs choix,

- La **décentralisation** est appréhendée à partir de l'étude conduite en géographie, par l'intermédiaire d'une situation particulière, un projet d'aménagement d'une **collectivité territoriale**, en lien avec les acteurs multiples et les étapes officielles de sa réalisation. Les axes à suivre en éducation civique sont d'une part l'action des élus des collectivités territoriales (conseillers régionaux, départementaux, conseillers municipaux), des EPCI (conseillers communautaires), et d'autre part l'implication des citoyens dans le projet (débat, enquête publique,...). Le rôle du **préfet**, représentant de l'État, chargé de vérifier la conformité à la loi de tous les actes des collectivités territoriales, est à mentionner. **Une activité de recherche autonome sur le site Internet d'une collectivité territoriale** peut être proposée. Elle met en avant la procédure officielle qui concrétise le projet : enquête publique ouverte à la population, délibération de la collectivité territoriale, financement du projet à différentes échelles (région, Etat, Union européenne). L'objectif essentiel est de montrer que la décentralisation donne aux élus locaux la responsabilité de gérer les affaires locales.

- **Les formes de participation à la vie démocratique** mettent en exergue ce qui relève de la participation particulière des citoyens. Outre l'analyse de l'engagement des citoyens dans **l'acte de voter** aux différentes élections politiques, ou dans **l'acte de militer** au sein d'un parti politique, on pourra privilégier des formes de participation donnant lieu à des **débats**, dans lesquels **se rencontrent et se confrontent les citoyens et les élus politiques**. Un **débat public** pourra être analysé, opération de **démocratie participative territoriale** (présentation ; objectif : association des habitants à la décision des élus ; processus : proposition d'enjeux de débat par les citoyens, débat public sous formes de réunions, d'ateliers de réflexion,... ; synthèse de la part des acteurs de la collectivité territoriale), outils (par exemple débat en ligne ou en face à face), résultats et bilan. Le site www.debatpublic.net (Observatoire des débats publics) présente une grande diversité de débats publics.

Mise en perspective

Elle permet de dégager de manière synthétique les diverses manifestations de la vie politique en France et leur contribution au respect de la vie démocratique. Elle élargit, confirme et nuance par d'autres exemples, les situations singulières étudiées.

-Les attributs des **pouvoirs exécutif et législatif** sont associés aux extraits de la Constitution qui les définissent et les garantissent. Les **institutions** dans lesquelles les pouvoirs politiques s'exercent sont inscrites dans un schéma logique qui les explicite, les met en relation, et indique le rôle des citoyens dans l'élection de leurs acteurs.

-Dans le cadre de la **décentralisation**, les collectivités territoriales sont associées aux **conseils élus** qui les administrent. Les responsabilités de la Région (transports, lycées, vie économique) et du département (collèges, action sociale) peuvent être identifiées à partir de leurs budgets respectifs...

-**La participation des citoyens à la vie démocratique** met en exergue le pluralisme des **partis politiques** et l'acte du militant, tout en évoquant la crise du militantisme. On peut revenir sur le **droit de vote**, en l'associant à un schéma des élections en France. La participation aux élections, le vote blanc, l'abstention, peuvent faire l'objet d'une réflexion critique. Se mobiliser autrement, à l'échelle locale et nationale, pour défendre ses droits (manifestations, pétitions,...), peut donner lieu à un débat argumenté.

Orientations pour le DNB

- **Les questions** portent sur les notions et le vocabulaire du thème étudié (Constitution, pouvoir exécutif, collectivité territoriale, parti politique, pluralisme,...), sur le rôle des acteurs institutionnels et des citoyens dans la vie politique.

- **Le travail sur document**. Le document proposé, textuel ou iconographique, peut être de portée générale, sur les différentes manifestations de la vie politique, ou encore évoquer de manière

concrète un acteur institutionnel, l'action d'une collectivité territoriale, l'engagement des citoyens dans la vie politique.

Thème 2. La vie sociale (2-3 heures)

Problématiques du thème

L'étude prend appui sur un **acteur social** de la vie démocratique, les **syndicats**. Elle a pour objectif de faire comprendre en quoi, par leur rôle, **les syndicats sont un élément constitutif d'une démocratie pluraliste et participative** (expression des opinions, participation aux prises de décisions). La **liberté syndicale est reconnue depuis 1884** et est **garantie par la Constitution de la Vème République**. Par la négociation, mais aussi par la manifestation ou la grève, les syndicats assurent la **défense collective et individuelle des intérêts professionnels des salariés, des travailleurs indépendants, des employeurs**, au niveau national et à l'échelle de l'entreprise. Ils sont des acteurs du **dialogue social**, qui réunit et confronte les **représentants des travailleurs, des employeurs, des organisations patronales et du gouvernement** sur des questions d'intérêt commun, relatives à la **politique économique et sociale**. Ils influencent le pouvoir politique sans chercher à l'exercer.

Orientations pour la mise en œuvre

	La vie sociale
Fils directeurs	<p>- Comment la participation des syndicats à la vie sociale fait-elle vivre la démocratie ?</p> <p><i>En quoi les syndicats sont-ils les acteurs principaux de la démocratie sociale ?</i></p> <p>-<i>Quelles actions mènent-ils dans l'entreprise et à l'échelle nationale ?</i></p> <p>-<i>Comment s'engagent-ils face à un conflit du travail ?</i></p>
Notions clés	Contrat de travail ; convention collective ; dialogue social ; droits économiques et sociaux ; employeur ; salarié ; syndicat.
Vocabulaire	Comité d'entreprise ; délégués du personnel ; droit du travail ; grève ; plan social ; conseil de Prud'hommes.

Passerelles : liens avec les programmes de collège

-L'évolution politique de la France, l'œuvre législative de la IIème République (années 1880), Histoire 4ème

-L'exercice des libertés en France : l'usage des libertés et les exigences sociales, Education civique 4ème

Cette partie du programme s'appuie également sur les programmes d'histoire de la classe de troisième :

-La République de l'entre-deux-guerres : le Congrès de Tours ; les mesures du Front Populaire, Histoire 3ème

Perspectives : liens avec les programmes du lycée

Le rôle des syndicats dans la vie sociale et démocratique est repris et approfondi dans les classes de lycée :

- dans le cadre de l'enseignement de l'ECJS en classe de première des séries générales, « L'engagement dans la vie sociale »

- En série professionnelle, ce thème est repris et approfondi dans le cadre de l'enseignement de l'histoire en classe de première, « Être ouvrier en France (1830-1975) », et dans le cadre de l'enseignement de l'éducation civique en classe terminale, « Citoyenneté et travail ».

Supports d'étude

- On peut s'appuyer sur l'exemple d'un **conflit social ou d'une négociation sociale** du moment, pour sensibiliser les élèves aux différentes formes de la **lutte syndicale** menée pour sauver les emplois et défendre les intérêts des salariés : **négociation** avec la direction de l'entreprise, **manifestations, recours à la justice**, participation au **plan social**. Cette étude d'une situation spécifique offre l'opportunité d'aborder les mots clés de l'engagement syndical dans l'entreprise (**comité d'entreprise, délégués du personnel**), et de mettre en exergue le fonctionnement de la vie démocratique dans le cadre de la vie sociale (**pluralisme syndical** incarné par les différents

syndicats interprofessionnels ; référence au droit : extraits du Préambule de la Constitution de la IVème République inscrit dans la Constitution de la Vème République ; extrait de la loi du 21 mars 1884 sur les syndicats).

Mise en perspective

Il est essentiel de faire appréhender par les élèves **comment l'action des syndicats participe de la vie démocratique** : les syndicats représentent les salariés et les employeurs par l'intermédiaire de leurs **représentants élus**; ils défendent les **droits économiques et sociaux** des travailleurs, individuellement et collectivement ; ils participent au **dialogue social** et signent des **conventions collectives** avec l'Etat ou le patronat.

La représentation des syndicats aux **élections professionnelles**, un tract électoral d'un syndicat, le **pluralisme des syndicats et le faible taux de syndicalisation**, la référence au **Code du travail** qui prend en compte la **loi du 10 août 2008 portant rénovation de la démocratie sociale** et réforme du temps de travail, sont autant de supports à exploiter pour éclairer l'inscription des syndicats dans la vie démocratique.

Orientations pour le DNB

Les questions portent sur les notions et le vocabulaire du thème étudié : syndicat, comité d'entreprise, dialogue social, grève, salarié, patronat,...

Le travail sur document. Le document proposé doit être explicite et concret, textuel ou iconographique, évoquant par exemple l'engagement d'un syndicat dans la vie sociale.

Thème 3. L'opinion publique et les médias (3 à 4 heures)

Problématiques du thème

Ce thème traite de **la relation entre l'opinion publique et les médias**. Les élèves doivent comprendre que **l'opinion publique est un phénomène politique majeur dans une démocratie**, à la fois résultat d'une réflexion construite, collective, exprimée lors de **débats contradictoires**, et un moyen de pression sur la décision politique. Ils doivent la distinguer de l'opinion de masse, opinion spontanée, qui relève du préjugé et érige en norme dominante une expression personnelle, subjective.

Les élèves sont invités à mettre en relation la diversité des **moyens de communication, les médias** et le **pluralisme de l'information**, l'un et l'autre garants de la **démocratie**. Ils sont à relier à la **vérité de l'information**, qui fait partie des **règles de déontologie** de tout journaliste (respect des personnes, vérification des sources). Une réflexion critique est menée sur le bouleversement introduit par la **révolution numérique** qui par l'intermédiaire d'**Internet** permet à la fois de diffuser des informations en temps réel et de faire émerger une multitude de sites où des communautés virtuelles échangent, à des fins pas toujours démocratiques relevant de la désinformation et de la propagande.

L'opinion publique est difficile à saisir et peut être mesurée grâce aux **sondages d'opinion**. Il est important de mener une réflexion sur l'influence des sondages en distinguant celle qu'ils peuvent avoir sur l'opinion elle-même, donc sur l'électorat, et celle qu'ils ont sur les responsables politiques.

Orientations pour la mise en œuvre

	L'opinion publique et les médias
Fils directeurs	<p>- Comment, par leurs relations, l'opinion publique et les médias participent-ils à la vie démocratique ?</p> <p><i>-Comment les médias agissent-ils sur l'opinion publique ? Comment l'opinion publique agit-elle sur les médias ?</i></p> <p><i>-De quelles manières les médias contribuent-ils à la vie démocratique ? Pour informer l'opinion, peut-on faire confiance à l'Internet ?</i></p> <p><i>-Les sondages sont-ils un moyen pour connaître l'opinion publique ?</i></p>
Notions clés	Débat démocratique ; pluralisme des médias ; opinion publique ; sondage.
Vocabulaire	Déontologie ; médias ; réseaux sociaux.

Passerelles : les liens avec les programmes du collègue

- La semaine de la presse, Éducation civique 6ème.
- Justice et médias, Éducation civique 4ème.
- L'évolution politique de la France - La IIIème République (1870-1914), Histoire 4ème.
- La Vème République à l'épreuve de la durée, Histoire 3ème.

Perspectives lycée

Ce thème d'éducation civique est repris et approfondi dans les classes de Première des séries générales du lycée général :

- en histoire, « Les Français et la République, l'enracinement de la culture républicaine (1880-1890) »
- en ECJS, « La représentation et la démocratie d'opinion ».
- Il est également approfondi dans les classes de seconde du lycée professionnel, dans le cadre de l'enseignement de l'éducation civique, « Le citoyen et les médias ».

Supports d'étude

La diversité et le pluralisme des médias peuvent être appréhendés au travers de la couverture médiatique d'un évènement de la vie politique ou sociale, nationale ou internationale, Elle offre la possibilité de mettre en exergue **les diverses manifestations de l'opinion publique**. Un travail critique et argumenté sur les médias étudiés est indispensable.

On peut faire mesurer **l'impact de l'Internet dans la couverture médiatique d'un évènement d'actualité**. Il s'agit, par l'intermédiaire de l'analyse de pages issues de réseaux sociaux, de blogs, d'évaluer le rôle de l'Internet dans la communication d'informations en temps réel, d'interpeller sur l'avènement ou non de la « démocratie électronique », d'apprécier le rôle d'alerte joué par le web pour mobiliser l'opinion, de mesurer le danger d'une perception virtuelle de l'évènement, qui gomme sa réalité. L'évènement étant également couvert par les autres supports médiatiques, il est pertinent de faire déduire la difficulté à attribuer à l'Internet un rôle déterminant dans sa diffusion planétaire.

On part d'un **sondage d'opinion pour expliciter sa méthode et ses critères**. Il est intéressant de confronter des sondages contradictoires sur une question d'actualité. L'influence du sondage sur l'opinion et sur le gouvernement est analysée. En lien avec le programme d'histoire, on peut analyser des sondages réalisés lors de campagnes électorales. L'objectif est de faire déduire que les sondages sont à la fois objet de connaissance et moyen d'action. Un travail d'interprétation est indispensable, qui prend en compte le commanditaire du sondage et son objectif (Acteur économique, acteur politique, média), la date du sondage et son contexte, le type de question posé par le sondeur, la réponse « à chaud » des sondés.

Mise en perspective

La mise en perspective des évènements médiatiques analysés doit élargir la réflexion **les interactions entre les médias, l'opinion publique et la démocratie** afin de construire la conscience civique des élèves. Il s'agit, à partir de quelques documents complémentaires, de répondre de manière critique à des questions essentielles : les médias forment-ils l'opinion publique ou la manipulent-ils? Sont-ils des piliers de la démocratie ou bien un « quatrième pouvoir » qui lui porte atteinte ? Au travers de l'internet et des sondages, l'opinion publique fait-elle l'information ?

Orientations pour le DNB

- **Les questions** portent sur les notions et le vocabulaire du thème étudié (médias, opinion publique, sondage, pluralisme des médias,...).
- **Le travail sur document**. Le document proposé doit être explicite et concret, textuel ou iconographique. Il porte sur une parmi les situations les plus diverses qui confrontent l'opinion publique et les médias dans le cadre de la démocratie.

III - Pièges à éviter

- Privilégier des approches descriptives, des institutions par exemple réduites à des extraits d'articles ou à des organigrammes ;
- Ne pas mettre en relation action syndicale et vie démocratique
- Se limiter à un catalogue présentant la diversité des médias
- Ne pas mettre en relation opinion publique, médias, et démocratie

IV - Pièges à éviter

- Faire un catalogue des principes, valeurs et symboles de la République dénué de sens, sans lien avec le régime républicain ;
- Se contenter d'une approche historique des symboles, valeurs et principes de la République française ;
- Étudier les différentes formes d'exercice de la citoyenneté sans aucune réflexion ni regard critique ;
- Se limiter à l'énumération des droits et devoirs, sans mise en perspective.

V - Pour aller plus loin

Le site www.vie-publique.fr est à consulter pour l'étude des thèmes 1 et 2. Il offre des contenus approfondis et actualisés sur la vie politique et sociale et il propose des dossiers d'actualités.

La vie politique

- Guy Carcassonne, « *La Constitution introduite et commentée par Guy Carcassonne* », Le seuil, 2013
- Les institutions de la France, *La Documentation française*, 2008
- Pierre Bréchon, Les partis politiques français, *La Documentation française*, 2011
- Les collectivités territoriales : trente ans de décentralisations, *Les Cahiers français*, n°362, mai-juin 2011

Ressources numériques

Les sites institutionnels français :

- www.assemblee-nationale.fr
- www.senat.fr
- www.elysee.fr
- www.gouvernement.fr

La vie sociale

- Mouriaux René, *Le syndicalisme en France depuis 1945*, La Découverte, 2008

Revue

- Andolfatto Dominique, Les syndicats en France, *La Documentation française*, 2007.

Ressources numériques

Les sites de syndicats (www.cgt.fr; www.cfdt.fr; ...)

L'opinion publique et les médias

- Balle Francis, *Les médias*, PUF, Coll. « Que sais-je ? », 2011
- Cayrol Roland, *Opinion, sondages et démocratie*, Presses de Sciences Po, 2011

Ressources numériques

- site du CLEMI : www.cleml.org.
- site du Ministère de l'Éducation nationale : <http://eduscol.education.fr/dossier/education-aux-medias>.
- site de jeux et de modules pour décrypter les médias : www.curiosphere.tv/education-aux-medias/

Vidéo

- Médias, le magazine, France 5